



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **17 mai 2022 à 16h00** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Marianne Dessureault, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Norman St-Amour.

La directrice générale adjointe - Greffe et Ressources humaines, Stéphanie Russell, à titre de greffière adjointe, est également présente.

1. Ouverture de la séance

Compte tenu de la présence de tous les membres du conseil municipal, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. Adoption de l'ordre du jour

22-0517-274 Il est proposé par Norman St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

5. Administration générale

5.1 Remplacement d'un préposé à l'écocentre et au lavage des embarcations nautiques et d'un préposé aux parcs et bâtiments

22-0517-275 Attendu la résolution 22-0509-269 octroyant un statut permanent à M. Olivier Leduc à titre de préposé aux parcs et bâtiments;

Attendu que par la suite, M. Leduc a soumis sa candidature pour un poste de préposé à l'écocentre et au lavage des embarcations nautiques à statut permanent et que le poste doit lui être octroyé, étant le candidat détenant le plus d'ancienneté;

Attendu qu'il est nécessaire de combler le poste de préposé aux parcs et bâtiments à statut permanent laissé vacant par M. Leduc;

Attendu la réception d'une candidature à l'interne pour ce poste;

Attendu la recommandation du directeur du Service des travaux publics et des parcs ainsi que du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, en date du 17 mai 2022;

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

- de réaffecter M. Olivier Leduc, à titre de préposé à l'écocentre et au lavage des embarcations nautiques, à statut permanent;
- d'octroyer le statut permanent à M. Simon Malenfant à titre de préposé aux parcs et bâtiments;
- le tout conformément aux termes de la convention collective présentement en vigueur.

13. Fermeture de la séance

22-0517-276

Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 16h15.

Joé Deslauriers
Maire

Stéphanie Russell
Greffière adjointe